

SALLE COMPLEXE SPORTIF DE LA MALADRERIE

	2016 DCM du 29/10/2015 tarifs applicables à compter du 01/01/2016	2017 tarifs inchangés	2018 DCM du 16/11/2017 tarifs applicables à compter du 01/01/2018	2019 DCM du 18/12/2018 tarifs applicables à compter du 01/01/2019	2020 DCM du 17/12/2019 tarifs applicables à compter du 01/01/2020	2021 DCM du 12/11/2020 tarifs applicables à compter du 01/01/2021
TARIF NORMAL						
Société et Groupements privés + Associations extérieures (priorité aux associations sportives)						
L'heure	55,00 €	55,00 €	55,00 €	55,00 €	Supprimé	
> à 4 h / jour	220,00 €	220,00 €	220,00 €	220,00 €	223,30 €	223,30 €
≤ à 4 h / jour					112,00 €	112,00 €
TARIF PREFERENTIEL						
Etablissements publics et associations millavoises (1) - priorité aux associations sportives -						
> à 4 h / jour	111,00 €	111,00 €	111,00 €	111,00 €	112,70 €	112,70 €
≤ à 4 h / jour	56,00 €	56,00 €	56,00 €	56,00 €	56,80 €	56,80 €
Cautionnement de la salle	550 €	550 €	550 €	550 €	550 €	550 €
Participation Forfaitaire aux frais généraux						
> à 4 h / jour	12,00 €	12,00 €	12,00 €	12,00 €	12,20 €	Supprimé
≤ à 4 h / jour	6,00 €	6,00 €	6,00 €	6,00 €	6,10 €	Supprimé

(1) gratuité accordée lorsque cette mise à disposition s'inscrit dans le cadre d'une manifestation, d'une formation organisée sous l'égide du comité fédéral sportif régional ou départemental, ou d'une compétition sportive organisée par une association sportive millavoise ou un établissement scolaire millavois. En outre, les associations sportives millavoises ont droit à deux accès par an gratuitement (organisation de leur assemblée générale, goûter de Noël...), sous réserve de la disponibilité.